

14 et 15 novembre 2024

Assises Nationales du Handicap

ZÉRO SANS SOLUTION, DE LA PETITE ENFANCE AU GRAND ÂGE

Le rapport Piveteau 10 ans après



Espace Albert Camus de BRON
(Lyon Métropole)
& distanciel

Repérez vous dans le document



Pour lire les **informations pratiques** et l'argumentaire de la formation, **cliquez ici** ou allez à la **page 3**



Pour lire le **programme** de la formation, **cliquez ici** ou **allez à la page 7**



Pour lire le **programme** de la formation en **Facile à Lire et à Comprendre**, **cliquez ici** ou **allez à la page 9**



En partenariat avec :



Direction[s]
par Lefebvre Dalloz



Avec le participation de :



anytime

@evolucare



Argumentaire

Le 7 octobre 2013, le juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise enjoignait au directeur général de l'ARS d'Ile-de-France de prendre « toutes dispositions » garantissant à Amélie Locquet sa « prise en charge effective dans un délai de quinze jours ».

A la suite, M Piveteau se voyait confié la mission « d'identifier les transformations à opérer pour le secteur du handicap afin de remettre l'utilisateur au cœur du système en apportant systématiquement une réponse aux besoins des personnes handicapées confrontées à des ruptures dans leur parcours ». Il rendait son rapport le 10 juin 2014 avec comme leitmotiv : passer d'une logique de place à celle de réponses coordonnées de la petite enfance au grand âge.

4 axes interdépendants sont ainsi développés par Mme Desaulle en vue de la généralisation :

- « Dispositif d'orientation permanent »
- « Réponse territorialisée »
- « Participation et accompagnement par les pairs »
- « Accompagnement au changement des pratiques »

10 ans plus tard, qu'en est-il de la vie des personnes en situation de handicap, de leurs familles et leurs proches ?

Les 14 et 15 novembre 2024 lors de ses assises nationales, le GEPSO vous invite à réfléchir ensemble pour répondre aux enjeux actuels et à venir.



Public concerné

Directeur·rices, professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes accompagnées et des aidant·es ou représentant·es de personnes accompagnées.



Aucun prérequis



Objectifs Pédagogiques

- Situer les orientations et les enjeux du rapport Piveteau
- Identifier des expérimentations impulsées par le rapport Piveteau
- Repérer les effets du rapport Piveteau :
 - > sur les personnes concernées et leurs aidants
 - > sur les pratiques professionnelles
 - > sur l'organisation des établissements et services
 - > sur les liens avec les partenaires



Formateur.rices

Intervenant.e.s qualifié.es sur les évolutions du secteur du handicap suite au rapport Piveteau



Pédagogie et Modalités d'évaluation

- Séances plénières, tables rondes, partages d'expérience.
- Séances de questions/réponses.
- Quizz et sondages via WOOCLAP.
- Autopositionnement, autoévaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation.

INSCRIPTION

<https://www.billetweb.fr/assises-nationales-du-handicap-zero-sans-solution>

Attention : nombre de places limitées à 500 personnes en présentiel !

Pour les temps de “partage d'expérience”, le choix se fait à l'inscription et est limité en place.

*Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à **5 jours ouvrés avant le début de la formation**, dans la limite des places disponibles.*

Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de participation vous sera envoyée à l'issue de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES



Dates & Horaires

Le jeudi 14 novembre 2024 de 8h30 à 17h30

Le vendredi 15 novembre 2024 de 8h00 à 16h00



Durée (hors pauses du midi)

14h20



Tarifs et modalités de facturation

	Par personne	Par groupe (+5 personnes)
Adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	380€ net	330€ net
Non-adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	480€ net	430€ net
Personnes accompagnées*	0€	
Etudiant*	20€ net	

*Accueil café et prix du repas du midi compris sauf pour les étudiants

- Le prix est le même en présentiel et en distanciel
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSO est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPI**.
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



Annulation

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

La convention de formation est à disposition via le lien d'inscription. Nous vous remercions de la compléter et la retourner signée à l'adresse suivante: formation@gepso.com

Informations complémentaires

Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à ZOOM vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation.

Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : formation@gepsso.com et/ou nous contacter au **06 99 60 93 95**



Lieu

**ESPACE ALBERT CAMUS,
1 R MARYSE BASTIÉ, 69500 BRON**
Accessible PSH



OU DISTANCIEL



Depuis la gare "Lyon Perrache" :

Prendre le tram T2 jusqu'à l'arrêt "Les Alizés" (direction Saint-Priest Bel-Air) et marcher jusqu'à destination



Depuis la gare "Lyon Part Dieu" :

Prendre le métro B direction St-Genis-Laval Hôp.Sud jusqu'à l'arrêt "Jean Macé", ensuite prendre le tram T2 direction Saint-Priest Bel-Air jusqu'à l'arrêt "Les Alizés" et marcher jusqu'à destination



Depuis l'aéroport, Rhônexpress jusqu'à Vaulx-enVelin La Soie, ensuite marcher jusqu'à l'arrêt de bus "Musset-Poudrette", prendre le bus C15 Bachut-Mairie du 8ème , descendre à Rebufer et marcher jusqu'à destination




Parking gratuit à 50m de l'espace Albert Camus

CONTACT

 Ophélie PEPIN

 formation@gepsso.com

 **06 99 60 93 95**

Organisme de formation GEPSO. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANT.ES

9H30 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Avec Mohamed L'HOUSSNI, *animateur*
Julien BLOT, *Président du GEPSO*
Ministre déléguée chargée des PSH (*sollicitée*)

9H55 - 10H15 VOS QUESTIONS AU/ A LA MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP En plénière

Ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap (*sollicitée*)
Personnes accompagnées (*sollicitées*)

10H15 - 10H20 INTRODUCTON VIDEO : MISE EN CONTEXTE

Retour sur l'affaire Amélie Loquet

10H20 - 11H05 RÉSUMÉ DU RAPPORT PIVETEAU COMMENTÉ PAR DENIS PIVETEAU

En plénière

Denis PIVETEAU, *Conseiller d'État, rédacteur du rapport "Zéro Sans Solution"* (*sollicité*)

Dont 15 minutes : Questions réponses avec la salle

11H05 - 11:25 PAUSE

11H25 - 12H05 TÉMOIGNAGES DE PERSONNES CONCERNÉES

En plénière - regards croisés

Prescillia DUMAS, *Personne concernée* & Jennifer HEITZ, *éducatrice, AUPERAS (63)*
Bahija ZAMINE, *Personne concernée* & Christelle MAZIERE, *coordinatrice de parcours, PTI Jean-Elien JAMBON, Coutras (33)*

Dont 10 minutes : Questions réponses avec la salle

12H05 - 13H10 LES CONSÉQUENCES DU RAPPORT PIVETEAU

En plénière - table ronde

Raphaël GLABI, *directeur de l'autonomie, ARS AURA*
Julie BOISSEAU, *cheffe de projet stratégique, MDA 38*
Mélanie VAUCHEL, *élue en charge des personnes Handicapées, commune de Bois Guillaume*
Représentant.e UNAFAM 69

Dont 20 minutes : Quizz WOOC LAP & questions/réponses avec la salle

13H10 - 14H40 PAUSE DEJEUNER

14H40 - 15H40 LA RÉFORME SÉRAFIN-PH EN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

En plénière

Olivier PAUL, *Directeur de la direction du financement de l'offre, CNSA*

Dont 20 minutes : Questions WOOC LAP & réponses avec la salle

15H40 - 16H00 PAUSE / CHANGEMENT DE SALLE

16H00 - 17H00 PARTAGES D'EXPÉRIENCES AUTOUR DES PROJETS NOUVEAUX POUR TOUT LE MONDE

AU CHOIX - ATTENTION : les personnes en distanciel n'auront pas le choix de l'atelier

1. "Lo Ligo: un dispositif multivulnérabilité", Sébastien JACQUET, *Directeur Territorial EPN AK Sud Ouest*, Thomas PERRIOT, *éducateur APA Lo Ligo EPN AK*, Laura BERTRAND, *IDE Centre Hospitalier Gérard Marchant mise à disposition de Lo Ligo*

2. "L'inclusion scolaire", Rodolphe PORTEFAIX, *directeur Institut Les Gravouses (63)*

3. "Mieux accueillir des personnes en situation de handicap vieillissantes", Foyer de vie Cadet Roussel (89)

4. "Eviter les ruptures de parcours dans les établissements médico-sociaux", Mélanie DAUTREY, *psychiatre*, Camille LOQUET, *neuropsychologue*, *Equipe Mobile Pole ADIS, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole (69)*

17H00 - 17H10 RETOUR EN SALLE PLÉNIÈRE

17H10 - 17H30 RESTITUTION ANIMATEUR

Mohamed L'HOUSSNI

Programme

VENDREDI
 15
 NOVEMBRE
 2024

8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANT.ES

8H30 - 8H45 INTRODUCTION DE LA 2ÈME JOURNÉE

Avec Mohamed L'HOUSNI, animateur

Pascal BLANCHARD, vice-président de la Métropole Grand Lyon

8H45 - 9H05 RÉSUMÉ DES PARTAGES D'EXPÉRIENCES DE LA 1ÈRE JOURNÉE

Plénière - Elèves directeurs D3S de l'EHESP

9H05 - 10H10 AUTODÉTERMINATION ET EXPERTISE D'USAGE

Plénière - table ronde

- Sania, personne concernée, Virginie DAVID, coordinatrice de l'accueil de jour de l'APEI d'Uchaux, Muriel FRECHEDE, formatrice de l'IMFRIS Avignon (84)
- Christelle PETIT, personne concernée & Catherine GUNEY, Responsable Ressources Humaines Centre Commercial Leclerc Saint Valery en Caux (76)
- Gabriel PONCELAS, Personne concernée et Accompagnant Educatif et Social, Anne ROYNEAU, Personne concernée et Paire-aidante, SESSAD EVAI - Le Vinatier (69)

Dont 20 minutes : Questions/réponses avec la salle

10H10 - 10H30 PAUSE / CHANGEMENT DE SALLE

10H30 - 11H30 PARTAGE D'EXPÉRIENCES AUTOUR DE DISPOSITIFS CRÉÉS GRÂCE AU RAPPORT PIVETEAU

AU CHOIX - ATTENTION : les personnes en distanciel n'auront pas le choix de l'atelier

A. "Le Pôle de Compétences et Prestations Externalisées polyhandicap"

Flore SCHNITZLER, Responsable territoriale Equipe Relais Handicap Rare, CCAS Yvetot (76)

B. "Une réponse accompagnée pour tous." et "La communauté 360",

Sandrine LEHIANI, cheffe de projet RAPT MDPH Vaucluse (84)

Christine BENITEZ, cheffe de projet communauté 360/DAC Vaucluse (84)

C. "La plateforme handirépit", Céline PERROT, Directrice adjointe EPNAK Sud Nouvelle Aquitaine & un.e référent.e répit (24)

D. "L'URAAC: Unité de vie Résidentiel pour adultes autistes en situation très complexe"

11H30 - 11H40 Retour en plénière

11H40 - 12H30 LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

Plénière

Guillaume MARION, Directeur de projet Serafin PH, Appui à la transformation de l'offre, Suivi du numérique médico-social à la DGCS

Dont 20 minutes : Quizz WOOCAP & questions/réponses avec la salle

12H30 - 14H00 PAUSE DEJEUNER

14H00 - 14H15 RÉSUMÉ DES PARTAGES D'EXPÉRIENCES DE LA 2ÈME JOURNÉE

Plénière - Elèves directeurs D3S de l'EHESP

14H15 - 15H05 ANTHROPOLOGIE, HANDICAP ET AUTODÉTERMINATION

Plénière

Valérie DELATTRE, archéo-anthropologue à l'Inrap et chercheuse.

Dont 20 minutes : Quizz WOOCAP & questions réponses avec la salle

15H05 - 15H55 VERS UN CHANGEMENT DES MÉTIERS

Plénière - regards croisés

Les référent.es de parcours : Simon PITAUD, formateur à l'IMFRIS & un.e éducateur.rice formé.e

Les facilitateurs de parcours de vie: Anissa ZEKRYTY, facilitrice de choix de vie, Dispositif d'Assistance au Projet de Vie 31 et Julie BEAUFILS de Réso

Dont 20 minutes : Quizz WOOCAP & questions réponses avec la salle

15H55 - 16H20 CONCLUSION DE LA FORMATION

Synthèse de Mohamed L'HOUSNI, animateur de la formation

Cloture de Pascal MARIOTTI, directeur du centre hospitalier Le Vinatier & du groupe organisateur

PROGRAMME DES ASSISES NATIONALES DU HANDICAP EN FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE





LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2024
ET LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024



Les Assises nationales du handicap sont **une formation avec des interventions pour parler du handicap.**

Une intervention est quand une ou plusieurs personnes parlent de quelque chose d'important.

Elles peuvent être :

- en petits groupes 
- en plénière 

Une plénière est quand tous les participants sont ensemble dans la même salle.

Les Assises sont organisées par le GEPSO.

Le GEPSO est une association
qui aide les établissements médico-sociaux.

Elle les aide à mieux accompagner les personnes
qui en ont besoin.

Ces personnes sont par exemple :

- les personnes en situation de handicap
- les enfants qui ont besoin d'être protégés d'un danger
- les personnes âgées

Chaque année, le thème des Assises change.
Le thème est le sujet de la formation.

**Cette année, le thème des Assises est :
« 10 ans après le rapport Piveteau ».**



Le rapport Piveteau est **un document avec des solutions.**

Les solutions sont pour que toutes les personnes
en situation de handicap **trouvent toujours
un établissement d'accompagnement.**

Le rapport a été **écrit en 2014.**

Il a été écrit par un Conseiller d'Etat qui s'appelle **Denis Piveteau.**

Un conseiller d'état propose des améliorations
au gouvernement sur un sujet.

Ce document présente le programme des Assises.

Un programme donne les informations sur des interventions.

Programme du jeudi 14 novembre 2024

Le matin

8h30 Accueil des participants

Le jeudi matin, vous pouvez arriver **à partir de 8h30**.

Pendant l'accueil, vous pouvez :

- discuter avec les autres participants
- boire du café
- manger des viennoiseries



Les viennoiseries sont par exemple des pains au chocolat ou des croissants.

Pendant l'accueil, **vous pouvez aussi aller voir des stands.**



Des entreprises sont là pour :

- vous donner des informations sur ce qu'elles vendent
- répondre à vos questions

Sur certains stands, vous pouvez acheter des choses.

Par exemple, vous pouvez acheter des livres.

9h30 Introduction de la 1ère journée des Assises

Cette intervention dure **25 minutes.**  Elle est **en plénière.** 



Pendant cette intervention, les intervenants présentent :

- les **objectifs de la formation**
- le **programme de la journée**

Pour cette intervention, il y a 3 intervenants :

- **Mohamed L'Houssni** est animateur des Assises nationales du handicap
- **Julien Blot** est président du GEPSO
- La ministre en charge du handicap

9h55 Vos questions au ministre

Cette intervention dure **25 minutes**.



Elle est **en plénière**.



Les personnes en situation de handicap posent des questions au ministre.

Le ministre répond aux questions et vous écoutez les réponses



10h 20 Résumé du rapport Piveteau commenté par Denis Piveteau

Cette intervention dure **45 minutes**.



Elle est **en plénière**.



Denis Piveteau fait un **résumé du rapport qu'il a écrit**.

Il donne aussi des informations en plus.

Les informations sont par exemple :

- pourquoi il a écrit ce rapport
- comment il a choisi les informations importantes

Pendant cette intervention, vous avez aussi **des quizz**.



Un quizz est un jeu où il faut répondre à des questions.

Vous répondez aux questions avec votre téléphone portable.



A la fin de cette intervention, vous pouvez **poser vos questions à Denis Piveteau**.

11h05 Pause



La pause dure **20 minutes**.



Pendant ce temps, **vous pouvez aller voir les stands**.



11h25 Témoignages de personnes concernées

Cette intervention dure **40 minutes**.



Elle est **en plénière**.



Des personnes en situation de handicap témoignent de leur parcours.

Elles parlent :

- des difficultés qu'elles ont eues
- des solutions qu'elles ont trouvées

A la fin de cette intervention, vous pouvez poser vos questions aux intervenantes.



Les intervenantes sont **Prescillia Dumas** et **Bahija Zamine**.

Bahija Zamine est accompagnée de **Christelle Mazière**.

Prescillia Dumas est accompagnée de **Jennifer Heitz**.

12H05 Les conséquences du rapport Piveteau

Cette intervention dure **1 heure et 5 minutes**.   Elle est **en plénière**. 

Des personnes parlent des **conséquences du rapport Piveteau**.

Les conséquences sont les suites d'une action.

Par exemple, les personnes parlent de :

- comment leur travail ou leur vie a changé
- ce qu'il reste à faire pour continuer à changer en mieux l'accompagnement des personnes en situation de handicap

A la fin de l'intervention, vous pouvez **poser vos questions aux intervenants**. 

Pour cette intervention, 4 intervenants sont invités :

- **Raphaël Glabi** est directeur de l'autonomie à de l'Agence régionale de santé en Auvergne Rhône-Alpes
- **Mélanie Vauchel** est élue en charge des personnes Handicapées dans le département de la Seine-Maritime
- **Julie Boisseau** est cheffe de projet stratégique à la Maison départementale de l'autonomie, dans le département de l'Isère
- un représentant de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, dans le département du Rhône

13h10 Pause repas

La pause dure **1 heure et 30 minutes**.  

Pendant ce temps, **vous pouvez aller voir les stands**.



Programme du jeudi 14 novembre 2024

L'après-midi

14h40 La réforme Sérafin-PH en Facile à lire et à comprendre

Cette intervention dure **1 heure**. 

Elle est **en plénière** 

L'intervenant parle de la **réforme Sérafin-PH**.

Une réforme est quand la loi change.

La réforme Sérafin-PH concerne **les établissements et les services pour les personnes en situation de handicap en France**.

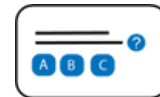
La France donne de l'argent aux établissements et aux services.

Avec la réforme, **l'argent va être donné autrement**.

Cette intervention est en Facile à lire et à comprendre.



Pendant cette intervention, vous avez aussi **des quizz**.



L'intervenant est **Olivier Paul**.

Il est directeur de la direction du financement de l'offre à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

15h40 Pause

La pause dure **20 minutes**. 

Pendant ce temps, **vous pouvez aller voir les stands**.



A la fin de la pause, vous devez changer de salle.

16H00 Partages d'expériences autour des projets nouveaux pour tout le monde

Cette intervention dure **1 heure.** 

Elle est **en petits groupes.** 

Dans chaque groupe, un intervenant présente un projet nouveau auquel il a participé.

Les projets sont pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap dans les établissements.

Les autres personnes partagent leurs expériences en rapport avec le projet.

Vous devez **choisir entre les 4 groupes.**

Les personnes qui participent à distance ne peuvent pas choisir l'atelier. 

Dans le 1er groupe, l'intervention est : « **Lo Ligòt : un dispositif multivulnérabilité** ».

Multivulnérabilité veut dire que les enfants sont :

- suivis par l'Aide sociale à l'enfance
- et en situation de handicap

Les professionnels de Lo Ligòt proposent leur aide pour que ces enfants **aient toujours une solution d'accompagnement.**

Pour cette intervention, il y a 3 intervenants.

- **Sebastien Jacquet** est Directeur Territorial EPNAK Sud Ouest
- **Thomas Perriot** est éducateur en Activité Physique Adapté à Lo Ligot
- **Laura Bertrand** est infirmière au Centre Hospitalier Gérard Marchant. Elle travaille aussi à Lo Ligot

Dans le 2ème groupe, l'intervention est : « **L'inclusion scolaire** ».

L'inclusion scolaire veut dire accepter les enfants en situation de handicap à l'école.

L'intervention parle des changements faits dans un établissement qui accompagne :

- des enfants, adolescents et jeunes adultes sourds ou malentendants
- des enfants qui ont des difficultés pour parler

L'intervenant est **Rodolphe Portefaix**.

Il est directeur à l'institut Les Gravouses, dans le département du Puy-de-Dôme.

Dans le 3ème groupe, l'intervention est : « Mieux accueillir des personnes en situation de handicap vieillissantes ».

Elle parle de comment le foyer de vie Cadet Roussel améliore le passage d'un service à un autre quand la personne en situation de handicap vieillit.

L'intervenant travaille au foyer de vie Cadet Roussel, dans le département de l'Yonne.

Dans le 4ème groupe, l'intervention est : « Eviter les ruptures de parcours dans les établissements médico-sociaux ».

Une rupture de parcours est quand une personne n'a pas de solution d'accueil dans un établissement.

L'intervention parle de ce qui est mis en place pour que les personnes qui ont des troubles neurodéveloppementaux soient bien accompagnées, même quand elles changent de service.


Les troubles neurodéveloppementaux empêchent le cerveau de bien grandir.

Cela crée des difficultés et des handicaps pour la personne.

Pour cette intervention, il y a 3 intervenants:

- **Mélanie DAUTREY** est psychiatre
- **Camille LOQUET** est neuropsychologue
- **Philippe OGIER** est éducateur


Les trois intervenants travaillent à l'hôpital Le Vinatier de Lyon

 **17h00 Retour en salle des interventions en plénière**

Vous avez **10 minutes** pour changer la salle. 



 **17h10 Conclusion de la 1ère journée**

Cette intervention dure **20 minutes**. 

Elle est **en plénière**.



L'intervenant est **Mohamed L'Houssni**

Programme du vendredi 15 novembre 2024

Le matin

8h00 Accueil des participants

Le vendredi matin, vous pouvez arriver **à partir de 8h**.

Pendant l'accueil, vous pouvez :

- discuter avec les autres participants
- boire du café
- manger des viennoiseries



Les viennoiseries sont par exemple des pains au chocolat ou des croissants.

Pendant l'accueil, **vous pouvez aussi aller voir des stands.**



8h30 Introduction de la 2ème journée

Cette intervention dure **15 minutes.**



Elle est **en plénière.**



Pour cette intervention, 2 intervenants sont invités :

- **Mohamed L'Houssni** est animateur des Assises nationales du handicap
- Pascal Blanchard est le vice-président de la métropole Grand Lyon.

Une métropole est un regroupement de plusieurs villes.

8h45 Résumé des partages d'expériences de la 1ère journée

Cette intervention dure **20 minutes.**



Elle est **en plénière.**



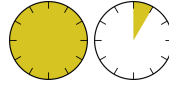
Les intervenants font un résumé des échanges des ateliers de la 1ère journée.

Les intervenants sont **des élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social.**

Ils sont à l'École des hautes études en santé publique.

09H05 Autodétermination et expertise d'usage

Cette intervention dure **1 heure et 5 minutes**.



Elle est **en plénière**.



Des personnes en situation de handicap :

- parlent d'**autodétermination**
- **partagent leur expertise d'usage**

L'autodétermination, c'est le fait que les personnes sont **responsables de leur propre vie et de leurs choix**.

Par exemple :

- elles savent ce qui est important pour elles
- elles décident de ce qu'elles font
- elles sont capables de trouver de l'aide quand elles en ont besoin

L'expertise d'usage, c'est le fait que les personnes ont **des connaissances grâce à ce qu'elles ont vécu**.

Leurs connaissances sont sur les personnes en situation de handicap et ce qu'elles vivent.

Elles ont ces connaissances **parce qu'elles vivent les mêmes choses**.
Leurs connaissances peuvent servir **à tout le monde**.



A la fin, vous pouvez **poser vos questions aux intervenants**.

Pour cette intervention, il y a 4 personnes en situation de handicap :
Sania , Christelle Petit, Gabriel Poncelas et Anne Royneau.

Gabriel Poncelas est aussi **accompagnant éducatif et social**.
Anne Royneau est aussi **paire-aidante**.

Il y a aussi des accompagnants :

- **Virginie David** est coordinatrice de l'accueil de jour de l'Association des parents d'enfants inadaptés, dans le département du Vaucluse
- **Muriel Frechede** est formatrice à l'Institut méditerranéen de formation, recherche et intervention sociale
- **Catherine Guney** est directrice des ressources humaines dans un magasin Leclerc, dans le département de la Seine-Maritime

10h10 Pause

La pause dure **20 minutes**. 

Pendant ce temps, **vous pouvez aller voir les stands**.



A la fin de la pause, vous devez changer de salle.

10H30 Partage d'expériences autour de dispositifs créés grâce au rapport Piveteau

Cette intervention dure **1 heure**. 

Elle est **en petits groupes**. 

Vous devez **choisir entre les 4 groupes**.

Les personnes qui participent à distance ne peuvent pas choisir l'atelier. 

Chaque intervention parle d'un dispositif dans un établissement médico-social.

Les dispositifs sont pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Ils ont été créés grâce au rapport Piveteau.

Dans le 1er groupe, le dispositif est : « Le PCPE **polyhandicap** ».

Polyhandicap veut dire que les personnes ont plusieurs handicaps.

L'intervenante est **Flore Schnitlzer**.

Elle est responsable territoriale de l'Equipe relais handicap rare du Centre communal d'action sociale Yvetot, dans le département de la Seine-Maritime.

Dans le 2ème groupe, les dispositifs sont : « **Une réponse accompagnée pour tous** » et « **La communauté 360** ».

Pour cette intervention, il y a 2 intervenantes.

Sandrine Lehiani est responsable du dispositif « Une réponse accompagnée pour tous » à la Maison départementale des personnes handicapées, dans le département du Vaucluse.

Christine Benitez est responsable de la Communauté 360, dans le département du Vaucluse.

Dans le 3ème groupe, le dispositif est la plateforme handirépit.

Handirépit est pour aider les aidants et les familles des personnes en situation de handicap.

Pour cette intervention, il y a 3 intervenants

La 1ère intervenante est **Céline Perrot**.

Elle est directrice adjointe à l'EPNAK Sud Nouvelle Aquitaine.

Le 2e intervenant est handi-sitter.

Une personne handi-sitter est une personne qui est formée pour garder une personne en situation de handicap.

Le 3e intervenant est un référent répit, dans le département de la Dordogne.

Dans le 4ème groupe, le dispositif est l'URAAC.

URAAC veut dire « Unité de vie résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe ».

 **11h30 Retour en salle des interventions en plénière**



Vous avez **10 minutes** pour changer la salle. 

 **11h40 La transformation de l'offre médico-sociale**

Cette intervention dure **50 minutes**. 

Elle est **en plénière**.

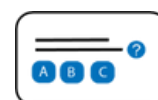


La transformation de l'offre sont les actions pour améliorer et adapter l'accompagnement des personnes handicapées

L'intervenant est **Guillaume MARION**.

Il est directeur de projet Serafin PH, appui à la transformation de l'offre, suivi du numérique médico-social à la DGCS

Pendant cette intervention, vous avez aussi **des quizz**.



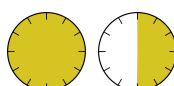
A la fin, vous pouvez **poser vos questions aux intervenants**.



 **12h30 Pause repas**



La pause dure **1 heure et 30 minutes**.



Pendant ce temps, **vous pouvez aller voir les stands**.



Programme du vendredi 15 novembre 2024

L'après-midi

14h00 Résumé des partages d'expériences de la 2ème journée

Cette intervention dure **15 minutes**.



Elle est **en plénière**.



Les intervenants font un résumé des échanges des ateliers de la 2ème journée.

Les intervenants sont des **élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social**.

Ils sont à l'Ecole des hautes études en santé publique.

14h15 Anthropologie, handicap et autodétermination

Cette intervention dure **50 minutes**.



Elle est **en plénière**.



L'intervenante parle de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Elle apporte ses connaissances en **anthropologie**.

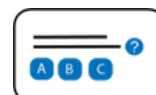
L'anthropologie est un ensemble de connaissances sur :

- l'être humain
- comment il vit avec les autres
- comment cette façon de vivre change avec le temps

A la fin de cette intervention, vous pouvez **poser vos questions à l'intervenante**.




Pendant cette intervention, vous avez aussi **des quizz**.



L'intervenante est **Valérie Delattre**.

Elle est chercheuse et archéo-anthropologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, dans le département du Rhône.

15h05 Vers un changement des métiers

Cette intervention dure **50 minutes**. 

Elle est **en plénière**. 


Cette intervention est en 2 parties.

Dans la 1ère partie, 2 intervenants parlent des personnes qui sont référentes de parcours.

Le 1er intervenant est **Simon Pitaud**.

Il est formateur à l'Institut méditerranéen de formation, recherche et intervention sociale.

Le 2ème intervenant est éducateur.

Dans la 2ème partie, 2 intervenantes parlent des personnes qui sont facilitrices de parcours de vie.

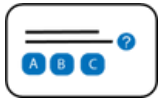
La 1ère intervenante est **Anissa Zekryty**.

Elle est facilitrice de choix de vie pour le dispositif d'assistance au projet de vie, dans le département de la Haute-Garonne.


La 2ème intervenante est **Julie Beaufiles**.

Elle travaille à l'association Réso.

A la fin de cette intervention, vous pouvez **poser vos questions aux intervenants**. 

Pendant cette intervention, vous avez aussi **des quizz**. 

15h55 Conclusion de la formation

Cette intervention dure **25 minutes**. 

Elle est **en plénière**. 


Pour cette intervention, il y a plusieurs intervenants :

- **Mohamed L'Houssini** est animateur des Assises nationales du handicap
- **Pascal Mariotti** est directeur du centre hospitalier Le Vinatier
- des personnes qui ont organisé les Assises nationales du handicap

Merci à l'équipe de relecture du document

Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre.



Ce document a été réalisé par PAIPS en partenariat avec l'ESAT Jacques Chavent de l'Adapei 69.



Ce document a été relu et validé en 2024 par Simon DOMINIAC, Abdelkader BESSAFI, Nadia ABDELLI, Patrick CHAUTARD, Gérald DUMONT et Talal EL IDRISSE de l'Esat Jacques Chavent de l'Adapei 69.